Un projet de commune nouvelle est étudié

Elles pourraient n'en faire qu'une, à compter de 2025. Pléven et Pluduno étudient la possibilité de créer une commune nouvelle. Les habitants vont être consultés.



Les élus de Pléven et Pluduno se sont réunis le 29 février, au sujet de la possible création d'une commune nouvelle.

PHOTO: OUEST-FRANCE

La population a été prévenue en début de semaine, par courrier : Pluduno, environ 2300 habitants, et Pléven, 610 habitants, deux communes proches de Plancoët, distantes d'environ 4,9 km, pourraient n'en faire qu'une, à compter de 2025.

Ce scénario a été dévoilé à la pression locale, le 29 février, lors d'une réunion pendant laquelle les deux conseils municipaux étaient réunis pour la première fois.

Lors d'un tour de table, les élus ont affiché leurs enthousiasme. Après un premier rendezvous avec les services de l'État, le 29 janvier, les conseils municipaux avaine déjà validé, par un accord de principe, la réalisation d'une étude de faisabilité.

- « Indispensable d'échanger avec la population »
- « Face à cette décision importante, il est indispensable d'échanger avec l'ensemble de la population, afin de partager les informations et recueillir vos avis pour en débattre» écrivent notamment Maxime Leborgne, maire de Pluduno, et Christian Guilbert, maire de Pléven, à leurs administrés.

Tout en précisant qu'il s'agit, pour l'instant, «d'une étude, et l'acceptation ou le refus ne devra intervenir qu'au 31 décembre».

Des cafés citoyens et réunions publiques auront lieu dans chaque commune, des boîtes aux lettres seront installées à l'accueil des mairies. Les élus pourront également répondre aux attentes des citoyens, sur rendez-vous.

Ce projet d'unionaurait pu s'écrire à trois, la municipalité de Landébia ayant été iconviée à cette réflexion, sans donner une suite favorable. Pour expliquer leur volonté, les deux maires évoquent «les nouveaux enjeux qui se profilent, réductions budgétaires, nouveaux défits environnementaux, mobilités, aménagements fonciers, zone d'artification nette ».

«Aucune des deux communes n'a de soucis financiers, mais on anticipe l'avenir », indique Christian Guilbert.

Un vote en fin d'année

Plusieurs pistes de travail et de réflexion ont été listées : la gouvernance, les finances, les affaires scolaires et périscolaires, les travaux, l'urbanisme, les associations, le personnel communal...

« Il y a forcément des points à affiner « , explique le maire de Pléven. Il y a notamment l'école. On est en syndicat intercommunal de regroupement pédagogique (SIRP) avec Landébia. On veut absolument maintenir les écoles. On aura à discuter entre nous».

Concernant le calendrier, les deux conseils municipaux devraient se prononcer, à la majorité, au mois de novembre prochain. Au-delà de la création ou non de cette commune nouvelle, le nom sera également discuté en amont.

Si l'idée aboutit, les deux conseils seront regroupés en 2025, soit 33 élus (14 actuellemnt à Pléven, 19 à Pluduno), en attendant les élections municipales de 2026.